

Montréal, le 4 février 2019

M. Jonatan Julien
Ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles,
Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
5700, 4^e Avenue Ouest
Québec (Québec) G1H 6R1
ministre@mern.gouv.qc.ca

M. Benoît Charrette
Ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques,
Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
Édifice Marie-Guyart
675, boulevard René-Lévesque Est
30^e étage
Québec (Québec) G1R 5V7
ministre@mddelcc.gouv.qc.ca

Objet : Nécessité d'une réglementation favorable aux biocarburants

Messieurs,

En s'engageant à réduire ses émissions de GES de 37,5 % d'ici 2030, par rapport aux niveaux de 1990, soit la cible la plus ambitieuse au pays, le gouvernement du Québec s'est illustré par son leadership à la suite de la Conférence de Paris. Le gouvernement québécois s'est également engagé sur la voie de la décarbonisation presque complète de son économie, tout comme la Colombie-Britannique, l'Ontario, la Californie et l'Union européenne, à l'horizon 2050. Pour atteindre ces ambitieux objectifs, tous les secteurs de notre économie doivent être mis à contribution. L'adoption de nouvelles politiques innovantes par l'État québécois nous semble également indispensable.

Les chiffres sont éloquentes : alors que les émissions du secteur de l'industrie ont baissé de 26 % entre 1990 à 2016¹, celles associées au transport ont augmenté de 22 % sur la même période. La transformation du secteur des transports représente donc le chantier à prioriser pour votre gouvernement. Nous sommes d'avis que l'utilisation accrue de bioénergies dans le secteur des transports (biocarburants et gaz naturel renouvelable) s'avère un levier qui nous permettrait de diminuer collectivement notre empreinte carbone - au même titre que le contrôle des émissions des véhicules, l'électrification des transports ou de l'intégration de matériaux plus durables dans toute la chaîne logistique.

...

¹ <http://www.environnement.gouv.qc.ca/changements/ges/2016/inventaire1990-2016.pdf>



Dans une première étape, l'adoption d'une réglementation fixant à 7 % la teneur minimale d'éthanol et à 2 % la teneur minimale de biodiesel/diesel synthétique dans les carburants vendus au Québec et à 1 % la teneur en gaz naturel renouvelable² pour 2020 permettrait d'atteindre le double objectif de soutien à l'économie, à l'innovation et à l'entrepreneuriat québécois tout en nous permettant de réduire nos émissions pour nos déplacements individuels et collectifs.

Ces proportions pourraient augmenter jusqu'à 15 % d'éthanol (E15) et de 10 % de biodiesel/diesel synthétique (B10) d'ici 2030, ce qui entraînerait des retombées structurantes pour le Québec. Selon l'étude réalisée par Doyletech, pour le compte d'*Advanced Biofuels Canada*, une telle décision devrait générer des investissements de 3,5 G\$ en capitalisation et des réductions annuelles de GES de l'ordre de 2,3 MT.

Afin de bénéficier de l'ensemble de ces gains, une réglementation fixant l'intensité en carbone des carburants propres garantira leur production en sol québécois plutôt que leur importation. Créant des boucles d'économies circulaires structurantes, le développement des biocombustibles permettra également à différents secteurs de notre économie d'accroître leur résilience et de différencier leurs produits. La présence d'une électricité verte, de résidus forestiers, de biométhane et de centres de recherche de réputation internationale sur le territoire québécois sont autant de facteurs qui font du Québec une terre d'accueil toute désignée pour cette industrie.

Les gouvernements ontariens et britanno-colombiens sont à revoir leur réglementation vers les cibles que nous vous proposons³. Pour demeurer à l'avant-plan, les acteurs québécois de ce secteur de pointe attendent un signal réglementaire clair.

L'Association des distributeurs d'énergie du Québec (ADEQ), le Conseil de l'industrie forestière du Québec (CIFQ), le Conseil du Patronat du Québec (CPQ), le Conseil provincial du Québec des métiers de la construction (International), la Confédération des syndicats nationaux (CSN), Énergir, Enerkem, la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ), Fondation et SWITCH - l'Alliance pour une économie verte joignent leurs voix à celle de l'Association québécoise de la production d'énergie renouvelable (AQPER) afin de vous encourager à concrétiser cette mesure. Nous demeurons à votre disponibilité pour une rencontre sur le sujet ou sur tout autre enjeu que vous jugerez d'intérêt.

En vous remerciant de l'attention que vous accorderez à la présente proposition, nous vous prions d'agréer, Messieurs les Ministres, l'expression de nos meilleures considérations.

cc. Pierre-Yves Boivin, Directeur de cabinet du Ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles

cc. Hugo Delaney, Directeur du cabinet du Ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

² Rappelons qu'un projet de règlement fixant la quantité de gaz naturel renouvelable devant être livrée par un distributeur a été publié pour commentaires le 22 août 2018 et l'industrie compte sur votre leadership pour assurer son entrée en vigueur le plus rapidement possible.

³ Pour l'Ontario https://biofuels-news.com/display_news/14191/ontario_to_adopt_e15/, pour la Colombie-Britannique <https://www2.gov.bc.ca/gov/content/industry/electricity-alternative-energy/transportation-energies/renewable-low-carbon-fuels>



LES SIGNATAIRES



Sonia Marcotte, Présidente-directrice générale,
Association des détaillants en énergie du Québec



Denis Lebel, Président-directeur général, Conseil
de l'industrie forestière du Québec



Yves-Thomas Dorval, Président-directeur général,
Conseil du Patronat du Québec



Michel Trépanier, Président, Conseil provincial du
Québec des métiers de la construction
(International)



Pierre Patry, Trésorier, Confédération des
syndicats nationaux



Frédéric Krikorian, vice-président développement
durable, affaires publiques et gouvernementales,
Énergir



Geneviève Brisson, Chef, Affaires
gouvernementales mondiales, Enerkem



Serge Cadieux, Secrétaire général, Fédération des
travailleurs et des travailleuses du Québec



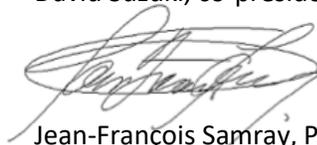
Léopold Beaulieu, Président-directeur général,
Fondation



Catherine Bérubé, vice-présidente,
développement durable, relations avec les
investisseurs et affaires publiques, Cycles Capital
Management, co-présidente de SWITCH



Karel Mayrand, directeur Québec, Fondation
David Suzuki, co-président de SWITCH



Jean-François Samray, Président-directeur
général, Association québécoise de la production
d'énergie renouvelable

